

Fiche technique MiniDouze

MiniDouze est un mortier de plâtre et de chaux aérienne destiné à la réfection décorative de ravalements anciens en plâtre ou en plâtre & chaux.

Définition et composition

MiniDouze est un mortier de plâtre, fabriqué traditionnellement à partir de plâtre d'extérieur, à la cuisson spécifique. Il comprend également un peu de chaux aérienne garantie sans fraction hydraulique, c'est à dire issue de carbonates parfaitement purs. Enfin, il comprend une charge calcaire spécifique.

Usage

MiniDouze est destiné au ravalement d'anciens enduits extérieurs au plâtre ou plâtre & chaux, lorsque leur état ne justifie une réfection complète.

Après "scalpage" de l'enduit d'origine et traitement de l'enduit et du support, MiniDouze permet de reconstituer cette couche décorative superficielle sur une épaisseur minimale de 12 mm.

Il est essentiel de noter que cette technique est strictement subordonnée au fait que l'enduit d'origine soit de qualité suffisante, c'est à dire de qualité extérieure (enduit ancien plâtre ou plâtre – chaux).

En effet, MiniDouze ne réalise qu'une finition décorative permettant de reconstituer l'aspect du parement et ne constitue pas une protection de l'ouvrage ou de l'enduit existant. A cet égard, elle ne rentre pas dans le champ d'application des EPERS.

Avantages

MiniDouze conserve la porosité des enduits plâtre et plâtre – chaux qu'il vient recouvrir, et conserve leurs exceptionnelles qualités de respiration et de protection du bâti ancien.

L'absence de retrait lors de la prise rend sa mise en œuvre très sûre.

De plus, ces enduits et mortiers de plâtre d'extérieur se prêtent bien aux mouvements toujours possibles des ouvrages anciens. De plus, même dans les cas où les mouvements du gros-œuvre provoquent des fissures, la grande porosité de MiniDouze les empêchent de devenir infiltrantes.

Enfin, après séchage, MiniDouze recarbonate à l'air et fabrique un calcin de surface qui lui confère sa résistance et sa durabilité.

Aspect et gamme

Les plâtres d'extérieur ont ces «peaux» d'autrefois, cette lumière et cette douceur des enduits

traditionnels. En particulier, s'agissant de produits naturels, il faut tenir compte des variations d'aspect que peuvent apporter les impuretés ou les pigments.

MiniDouze permet de réaliser les finitions coupées, très lisses, pratique traditionnelle de l'île de France. Ces finitions sont très résistantes et très peu salissantes.

N.B. : la finition lissée ou feutrée est exclue en extérieur.

MiniDouze est livré prémélangé à la couleur exacte souhaitée par le client.

Précautions de conception

Les maçonneries anciennes à enduire doivent être à l'abri des intrusions d'eau indésirables (ruissellement, rejaillissement, remontée d'eau par capillarité). Les couvertures, chéneaux, descentes pluviales, protection des saillies, bandeaux, corniches, appuis, zingueries, bavettes et bandes de rejaillissement doivent assurer normalement leur rôle.

On doit soigner tout particulièrement les protections sur les murs exposés aux vents dominants.

Les dégradations par rejaillissement en pied sont évitées par un soubassement d'une hauteur minimum de 50 cm.

Travaux préparatoires

Dans tous les cas, il est indispensable d'effectuer une retaille de l'ancien enduit sur au moins 6 mm d'épaisseur, de façon à éliminer toutes traces d'ancien enduit, de peinture sur le plâtre d'origine ou de pollutions diverses.

De plus, il faut piocher tous les parties de l'enduit non adhérentes ou de qualité insuffisante. On ne doit garder de l'enduit plâtre que les parties en plâtre ou plâtre & chaux de qualité extérieure.

On procède alors à un traitement des pathologies du support, puis un dépoussiérage. Le support doit être propre, exempt de suie, bistre ou efflorescences.

Les parties très profondément piochées doivent, avant l'enduction, faire l'objet d'un remaillage de «remplissage» avec des matériaux identiques à ceux d'origine.

Tous les éléments en bois ne restant pas apparents doivent être grillagés avant l'enduction, de même que toutes les hétérogénéités du support (grillage et pointes galvanisés).

Les parties piochées au-delà du nu général du support sont refaites en Enduit de Montmorency ou en MiniDouze, fini par coupage à la berthelet tranchante, au nu général.

Mise en oeuvre

La mise en œuvre d'un plâtre d'extérieur doit respecter les règles de l'art et celles de notre cahier des charges.

En raison de la présence de chaux dans le produit, il est impératif de porter des gants et des lunettes de protection.

MiniDouze ne doit pas être appliqué en-dessous de 5°C, ni sur support gelé ou en cours de dégel. Il est nécessaire d'assurer sa protection (action directe du soleil, pluie, etc ...) durant les travaux et la

première semaine de séchage. Ne pas appliquer par temps très chaud ni en plein soleil. Le support doit être humide en profondeur.

MiniDouze se gâche avec un malaxeur dans une auge en caoutchouc ou dans une machine à projeter. Il doit former une pâte homogène tenant en charge sur au moins 3 cm d'épaisseur (de 12 à 13 litres d'eau pour un sac).

L'épaisseur minimale de MiniDouze doit être de 12 (douze) mm, une fois l'enduit fini.

Le temps de travail du produit est de 1 heure 30 environ jusqu'au réglage de l'enduit. Puis la finition s'effectue ensuite durant les 2 heures qui suivent la prise.

MiniDouze est coupé à la berthelet tranchante. Une finition décapée, à la brosse métallique, est également possible. A noter que la finition par lissage ou feutrage est exclue en extérieur.

Dans tous les cas, l'enduit doit être protégé des intempéries jusqu'à sa pleine carbonatation.

Après complet séchage, il peut être poncé.

Consommation

12 kg/m² par cm d'épaisseur, 15 kg/m² pour 12 mm d'épaisseur.

Conservation

6 mois à l'abri de l'humidité, dans un local sec et sain, en sac d'origine fermé.

Conditionnement

En sacs papier, doublés PE sur palettes banderolées.

Naturel ou teinté.

Environ 6 mois à l'abri de l'humidité, dans un local sec et sain.